

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 26 MAI 2009

Le conseil municipal s'est réuni le mardi 26 mai 2009 à 20 heures 30, en la Mairie d'Amfreville les Champs, sous la présidence de Monsieur Alain Lebouc, Maire.

Présents : Messieurs Alain Lebouc, Paul Guérillon, Francis De Brandt, Thierry Beaudou, Jean Fauvel, Laurent Guérillon, Maurice Levillain et Guillaume Llobet.

Absent non excusé : Mr Hubert Paillette.

Mr Guillaume Llobet est désigné secrétaire

Adoption du compte-rendu de la réunion du 26 mars 2009.

### Rapport des Commissions

<u>Commissions</u>	<u>Délégués</u>	<u>Objet</u>
Com-Com	Alain Lebouc	Le Taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) n'augmente pas en 2009. une légère baisse est attendue, grâce à l'effort de chacun, par le tri sélectif et la diminution des tonnages en porte à porte.
Syndicat Electrique	Alain Lebouc	Présentation du rapport d'activités 2008. Modifications des statuts : composition du bureau.
Syndicat des Bassins Versants	Alain Lebouc	<u>Problèmes de ruissellement</u> : Information diffusée auprès des agriculteurs. <u>Gestion des eaux pluviales</u> : Information spécifique à assurer auprès des particuliers, Ces informations seront insérées dans le prochain bulletin municipal. Une attention particulière sera portée à toute demande de permis de construire.
Syndicat Eau	Francis De Brandt	Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau potable.

### Délibérations

- Statuts Syndicat Electrique

Les membres du conseil municipal adoptent à l'unanimité la modification de l'article 6 modifiant la composition du bureau du syndicat électrique.

- Logement

Les membres du conseil municipal décident de ne pas augmenter le loyer.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire d'établir un bail entre la Mairie (propriétaire) et le locataire.

- Cimetière

Les membres du conseil municipal adoptent à l'unanimité la reconduction des montants des concessions du cimetière à savoir :

- 30 ans : 54.00 €

- 50 ans : 77.00 €

- Subvention GEIST et DIM de Cany-Barville

(Groupement d'Etude pour l'Insertion Sociale des Trisomiques et Déficiants Intellectuels

Modérés) Monsieur le Maire propose de verser une subvention de 50,00 € en faveur de cette

association, après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité accepte cette proposition

- Contribution// Convention Fonds Solidarité Logement Conseil Général et Fonds d'Aides aux Jeunes

Le Conseil Municipal à l'unanimité donne son accord pour renouveler la convention de Fonds Solidarité Logement Conseil Général d'un montant de 104.12 € (137 habitants x 0.76€) et subventionner le Fonds d'Aide aux Jeunes pour un montant de 31.51 € (137 habitants x 0.23 €)

### **Election**

Le planning pour assurer le bureau de vote est défini, une copie sera adressée à chaque personne qui tiendra le bureau de vote le 7 juin 2009.

Dépouillement: - Mr Lebouc Alain

- Mr Guérillon Paul
- Mr Beaudou Thierry
- Mr Fauvel Jean
- Mr Levillain Maurice

Le transfert du bureau de vote de la mairie à la salle communale a été officialisé auprès de la Préfecture. Ce transfert a fait l'objet d'une information par boîtage.

### **Local de stockage**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des travaux supplémentaires à réaliser au niveau de la couverture et de la menuiserie.

Le Conseil Municipal accepte cette proposition et autorise Monsieur le Maire à prendre toutes les dispositions nécessaires pour la réalisation des travaux.

### **Eclairage Public Arrêt de Bus**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal, le projet et le devis d'Eclairage Public établi par le Syndicat Electrique concernant l'éclairage du carrefour de la route de Berville (D27) et la Route de la Fosse au Loup (D89).

Le Conseil municipal ne souhaite pas se prononcer actuellement et demande à Monsieur le Maire de reporter ce dossier à la séance de juillet.

### **Devis réfection Parking de la mairie**

Sur les six entreprises sollicitées, deux entreprises ont répondu. Après examen de ces devis, à l'unanimité le Conseil Municipal a retenu le devis (le moins disant) de l'entreprise LEFEVBRE de CRIQUETOT sur OUVILLE pour un montant HT de 3 760 € et charge Monsieur le Maire de toutes les démarches nécessaires à la réalisation de ces travaux.

### **Questions diverses**

#### **Plan Communal de Sauvegarde (PCS)**

Monsieur le Maire porte à la connaissance du conseil municipal que la commune doit établir un plan communal de sauvegarde pour la gestion des risques de la commune. À savoir dans les domaines :

- cavités souterraines
- risques d'inondation
- transport de matières dangereuses (RD 20)

A noter également la présence d'un gazoduc et d'un oléoduc (Gueulleville – Bosc Mare)

Une affichette diffusée par le Ministère de Santé concernant les gestes simples à adopter dans le cadre du risque de pandémie de la grippe A (H1N1) est distribuée à chaque membre du Conseil Municipal. Cette information sera insérée dans le prochain numéro du bulletin municipal.

### **Réfection Parking Poids Lourds RD 20**

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil Général a pris en charge la totalité du coût de réfection de ce parking, les travaux ont été réalisés par la DDI de Doudeville (Service de Mr Devens).

### **Réfection Route de Bosc-Mare**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de l'avancement du projet de réfection de la route de Bosc-Mare avec la commune de Berville en Caux. Les différents dossiers de demandes de subventions ont été transmis à la Préfecture et au Conseil Général.

### **Indice de cavité ZB 34**

Le conseil municipal confirme la présence de l'indice référencé n° 32 dans la parcelle ZB 34 (plan de recensement des cavités). Monsieur le Maire informera les services de la DDEA (Urbanisme) de l'impact de cet indice sur le projet de lotissement prévu entre la Route de Berville et la Ruelle.

### **Accès Mairie**

Les difficultés d'accessibilité à la Mairie (marches du perron) doivent être prises en compte. Solutions à envisager : main-courante, rampe d'accès, ...

### **Organisation Remise Médaille Mr Maurice Levillain**

Manifestation du dimanche 28 juin 2009

- 9h30 Messe en l'église Saint-Pierre
- 10h45 Dépôt de gerbe monument aux morts
- 11h00 Remise médaille d'honneur régionale, départementale et communale échelon Argent et diplôme à Mr Maurice Levillain par Mr le Député et Mr Conseiller Général
- Vin d'honneur

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 23h00